



Montreuil, le 16 avril 2026

Protection Sociale Complémentaire dans la FPH : le pot aux roses ?

Nous apprenons ce matin par voie de presse que les manœuvres en coulisse sont bien avancées pour répondre à l'appel d'offre de la future Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Hospitalière.

Plusieurs médias ont relayé une enquête menée par l'observatoire de la MNH (Mutuelle Nationale des Hospitaliers) sur l'état de santé des personnels des EHPAD et des Hôpitaux.

Dévoilée le 13 avril, elle confirme que les personnels hospitaliers et des établissements médico-sociaux subissent des contraintes qui engendrent des problèmes de santé dans des proportions bien supérieures à la moyenne des travailleuses et travailleurs du pays. Ce qui impose, inéluctablement, une Protection Sociale Complémentaire qui réponde à ces besoins spécifiques ainsi qu'à la criticité et la nature des troubles physiques et psychiques constatés.

Outre les enseignements précieux concernant la sinistralité inhérente à l'exercice professionnel dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, la présentation de cette enquête s'est accompagnée d'une information plus révoltante qu'étonnante. En effet, nous découvrons qu'une alliance est d'ores et déjà actée entre trois entités mutualistes / assurantielles en vue de rafler le marché de la PSC dans la FPH : la MNH, la MGEN et RELYENS.

La MNH est un acteur historique et bien connu de la FPH. La MGEN est le seul organisme qui a pu répondre à l'appel d'offre pour la PSC de l'Éducation Nationale et qui sera imposée à partir du 1^{er} mai prochain aux 1,6 million d'agents qui la composent. RELYENS est un acteur dans de nombreuses collectivités de la Fonction Publique Territoriale axé essentiellement sur le volet prévoyance de la PSC.

La présence de la MGEN n'est pas une surprise. Depuis le début des « négociations » entre les syndicats et le ministère, ce dernier a toujours axé et basé les échanges sur le modèle de la PSC dans l'Éducation Nationale, sur les offres de la MGEN.

En cherchant rapidement à en savoir davantage sur RELYENS, une autre découverte intéressante : en 2025, avec la MGAS, la MGEN, et la MNH, Relyens remporte le marché santé obligatoire et prévoyance facultative des ministères de la Santé et du Travail. Mis à part la Mutuelle Générale des Affaires Sociales, on retrouve le trio qui a toutes les chances de rafler le marché de la PSC de la FPH.

Ces informations viennent confirmer que les discussions menées depuis le départ par le ministère et les syndicats n'est qu'une supercherie que la CGT a vu venir dès la lettre de cadrage ministérielle qui prévoyait d'emblée « un plan B » en cas d'échec des négociations. Absence de chiffrage budgétaire, discussions creuses et sans substance, réunions reportées puis annulées... Après presque un mois sans nouvelle date de rencontre ministère-syndicats, les choses sont plus claires et révèlent le pot aux roses. Les agents que nous représentons apprécieront !

La CGT exige du ministère des explications et trouve en pareille circonstance important de réaffirmer avec force les revendications sociales qu'elle porte depuis le début du cycle de concertation sur la PSC, à savoir :

- Une Sécurité Sociale Universelle et à 100 %.
- L'application renforcée et étendue du dispositif des soins gratuits pour les agents de la FPH (*Articles L. 722-1 à L. 722-3 du Code Général de la Fonction Publique*).
- Le libre choix par l'agent de sa mutuelle.
- La sanctuarisation de la prestation maladie du CGOS.

La CGT n'acceptera jamais que soit imposée aux agents une Protection Sociale Complémentaire qui ne réponde pas aux besoins et exigences des personnels de la FPH !